

# TRAVAUX PRATIQUES DE COMPTABILITE

Cahier d'exercices 2016-2017

**E.P.F.C.**

Enseignement de Promotion et de Formation Continue de  
l'Université Libre de Bruxelles et de la Chambre de Commerce  
de Bruxelles

## LE BILAN

### LE CAPITAL

M. Van Langhe investit dans son commerce un immeuble évalué à 300.000 €, du mobilier pour 15.000 €, un stock de marchandises de 10.000 €, un compte courant en banque de 60.000 €, des espèces totalisant 4.000 €. Etablissez le bilan du commerce Van Langhe.

### LES DETTES

Dressez le bilan du commerce Georges sachant :

-que M. Georges a investi dans son entreprise un immeuble évalué à 280.000 €, un matériel roulant évalué à 15.000 €, du mobilier évalué à 12.000 €, un stock de marchandises évalué à 36.000 €, son avoir en banque (compte courant) de 7.500 € et des espèces en caisse pour 3.500 €.

-qu'il a emprunté à sa banque une somme, remboursable dans 4 ans, de 100.000 €, portée dans le compte courant de l'entreprise auprès de cette banque.

### LE RESULTAT

M. Brasseur décide de créer une entreprise. Il y apporte 40.000 € en espèces et ses ordinateurs qu'il évalue à 10.000 €.

Dressez le bilan initial de l'entreprise "Brasseur".

L'entreprise "Brasseur" contracte ensuite un crédit bancaire à long terme de 100.000 € qu'elle dépose sur un compte courant.

Dressez le bilan de l'entreprise "Brasseur" compte tenu de cette nouvelle situation.

Supposons qu'après quelque temps, l'entreprise "Brasseur" ait réalisé un bénéfice de 20.000 € qu'elle conserve en caisse.

Dressez le bilan de l'entreprise "Brasseur" compte tenu de cette nouvelle donnée.

## LE SCHEMA LEGAL

1) Le patrimoine d'une entreprise comprend les éléments suivants. Présentez le bilan selon le schéma légal.

- un immeuble évalué à 250.000 €
- du matériel évalué à 50.000 €
- du mobilier évalué à 15.000 €
- des marchandises évaluées à 20.000 €
- un compte courant en banque : 60.000 €
- des espèces en caisse : 5.000 €
- deux emprunts auprès d'une banque : l'un remboursable dans 2 ans (40.000 €) et l'autre dans 10 mois (15.000 €)
- des crédits obtenus des fournisseurs totalisant 55.000 € dont l'un est remboursable dans 15 mois (50.000 €) et l'autre à court terme

2) Dressez, d'après les éléments suivants, le bilan de l'entreprise Mernier. Utilisez le schéma légal.

- un immeuble commercial d'une valeur estimée à 300.000 €
- un emprunt à long terme contracté auprès de Fintro : 200.000 €
- du matériel évalué à 150.000 €
- du matériel et mobilier de bureau évalués à 80.000 €
- des créances à court terme sur clients pour 70.000 €
- des marchandises vendues par les fournisseurs pour un montant de 80.000 € sur lequel il reste dû 13.000 € à court terme
- des espèces en caisse : 8.500 €
- du disponible en banque : 20.000 €

3) Le patrimoine d'une entreprise comprend les éléments suivants. Etablissez le bilan selon le schéma légal.

- Un camion d'une valeur de 160.000 € pour lequel un versement de 80.000 € a été fait au fournisseur, le reste étant payable dans 18 mois
- un stock de marchandises évalué à 60.000 €
- un emprunt à 6 mois auprès du Crédit Général : 20.000 €
- des dettes envers les fournisseurs dont l'échéance varie entre 2 et 4 mois : 6.000 €
- du matériel de bureau évalué à 16.000 €
- des créances sur des clients dont l'échéance varie de 3 à 8 mois : 9.000 €
- un emprunt remboursable dans 3 ans auprès de Fintro : 35.000 €
- une machine-outil d'une valeur de 60.000 €
- un dépôt en banque sur le compte courant : 12.000 €
- des espèces en caisse : 4.000 €

Indiquez où se trouvent les éléments suivants dans le bilan

- un camion
- un compte en banque à 3 mois
- des ordinateurs servant à établir les factures et à rédiger le courrier
- un emprunt auprès d'une banque remboursable dans 18 mois
- des factures à payer dans les 12 mois
- un prêt à un parent remboursable dans 15 mois
- un crédit accordé par une banque remboursable dans 6 mois
- un compte courant à la banque de la poste
- des armoires métalliques pour classer les archives
- des crédits aux clients de 3 à 6 mois

## LES COMPTES DE BILAN

### OUVERTURE DES COMPTES

Le patrimoine d'une entreprise comprend les éléments suivants. Inscrivez les sommes dans les comptes.

- un immeuble évalué à 300.000 €
- des machines évaluées à 50.000 €
- un mobilier évalué à 20.000 € et sur lequel il reste à payer 3.000 € dans 6 mois
- des marchandises évaluées à 60.000 € dont 40.000 € ont été payés, le reste faisant l'objet d'un crédit de 3 mois
- les clients doivent 25.000 €
- un avoir en banque sur compte courant de 20.000 €
- un avoir à La Poste sur compte courant de 4.800 €
- un avoir en caisse de 3.200 €

### FONCTIONNEMENT DES COMPTES

Mouvementez les comptes nécessaires

- Le commerçant Durand achète un ordinateur de 2.000 € et son fournisseur lui accorde un crédit de 60 jours.
- A l'échéance, le commerçant Durand paie sa dette par virement postal (son compte à l'OCP était provisionné de 3.500 €).
- Le commerçant Durant prélève 1.500 € dans sa caisse pour les déposer sur son compte courant bancaire (sa caisse était provisionnée de 2.500 €).

### CLOTURE ET REOUVERTURE DES COMPTES

Clôturer les comptes présentés ci-dessous et procédez ensuite à leur réouverture (report à nouveau)

D	Caisse, espèces	C	D	Fournisseurs	C
5.200		1.800	8.500		8.500
4.000		3.900	4.000		4.000
1.400		1.600	1.800		12.000
2.300					1.800
					5.300

1) Le 30 novembre, le solde du compte «ING» de l'entreprise Fenat est positif de 24.000 €.

Durant le mois de décembre, ce compte a enregistré les opérations suivantes :

- le 03/12, versement en espèces de l'excédent de la caisse commerciale : 6.000 €  
(Le solde initial du compte «Caisse» est de 10.000 €)
- le 05/12, virement en notre faveur du client Stabyl : 2.300 €.  
(Le solde initial du compte «Clients» est de 9.000 €)
- le 08/12, émission d'un chèque n° 5692 au profit du fournisseur Canat : 4.200 €  
(Le solde initial du compte «Fournisseurs» est de 20.150 €)
- le 10/12, retrait par chèque n° 5693 : 7.000 €
- le 15/12, virement au profit du fournisseur Olivetti : 14.000 €
- le 20/12, remise à l'encaissement de divers chèques transmis par des clients. Montant total du bordereau : 6.200 €.
- le 23/12, virement destiné à Belgacom pour le paiement de la facture bimestrielle déjà enregistrée dans le compte «Fournisseurs» : 1.350 €
- le 31/12, intérêts de retard (déjà enregistrés dans le compte «fournisseurs») en faveur de l'entreprise Tropic : 600 €

Présentez les opérations dans le compte «ING» en indiquant la contrepartie.

Tirez les soldes et dites ce qu'ils signifient.

2) Le compte "Fortis" se présente comme suit dans l'entreprise Lecocq :

Débit	Fortis	Crédit	
Solde à nouveau	23.100	Notre chèque émis	4.500
Virement d'un client	6.600	Notre virement au	20.000
Notre retrait	10.000	départ de Fortis	
Versement en notre faveur		Intérêts en notre faveur	1.000
	16.000		

Le solde final de ce compte ne correspond pas au solde final repris dans l'extrait de compte reçu de la banque.

Recherchez les erreurs et recalculuez le solde.

Débit	Fortis	Crédit

**LES COMPTES DE GESTION (CHARGES ET PRODUITS)**  
**LE COMPTE DE RESULTATS**  
**LE PCMN**

Inscrivez à côté de chaque donnée le numéro de compte approprié  
Faites corriger puis établissez le compte de résultats

- Factures de Belgacom : 5.673
- Avis bancaire pour intérêts créditeurs sur des titres détenus à long terme : 1.508
- Achats de marchandises : 165.382
- Ventes de marchandises : 345.205
- Achat de fournitures de bureau : 7.510
- Plus-value sur revente d'une machine totalement amortie : 950,80
- Honoraires d'avocats : 1.500
- Produit de la location d'un local professionnel : 4.807
- Charge de loyer pour location de garages : 6.600
- Retours sur ventes : 550,50
- Prestations de services effectués : 5.870
- Rémunérations «ouvriers» : 130.170
- Charges sociales «ouvriers» : 50.435
- Frais de banque : 3.171
- Amortissements sur immobilisations corporelles : 20.360
- Frais de publicité : 2.638
- Aménagements légers des locaux : 3.580
- Frais postaux (timbres) : 570

## LA BALANCE DE VERIFICATION ET PAR SOLDES

Tenez les comptes au grand-livre. Etablissez la balance de vérification et par soldes. Etablissez les comptes annuels.

- Enregistrement des pièces justificatives relatives à la constitution du commerce : extrait de compte bancaire pour 400.000 € et pièce de caisse pour 30.000 €.
- Enregistrement de l'acte notarial et de l'extrait de compte pour l'achat d'un immeuble : 200.000 €.
- Enregistrement de la facture et de l'extrait de compte pour achat d'une camionnette : 35.000 €.
- Enregistrement d'une facture pour achat de marchandises à crédit : 20.000 €.
- Enregistrement de la facture et de la pièce de caisse pour les frais de transport des marchandises : 600 €.
- Enregistrement d'une facture pour vente de marchandises : 18.000 €.
- Enregistrement d'un extrait de compte pour achat spéculatif d'actions en bourse : 2.400 €.
- Enregistrement d'une pièce de caisse pour prélèvement de 8.000 € du compte privé de l'entrepreneur. Cet apport revêt un caractère définitif.
- Enregistrement des fiches de paie et de l'extrait de compte relatifs au paiement des deux magasiniers : 2.800 €.
- Enregistrement d'une note de crédit pour retour sur achat : 200 €.
- Enregistrement d'un extrait de compte pour paiement du fournisseur : 10.000 €.
- Réception d'un extrait de compte pour dividendes perçus sur les actions : 80 €.
- Réception d'un avis de crédit bancaire pour versement en banque : 10.000 €.



## LA JOURNALISATION

Au début d'un exercice, le commerçant Mathieu relève les postes suivants :

- espèces en caisse : 35.000 €
- marchandises en stock : 4.000 €
- mobilier et matériel de bureau : 1.500 €
- constructions : 150.000 €
- terrains : 50.000 €
- clients (court terme) : 1.800 €
- fournisseurs à court terme : 2.400 €
- impôts et taxes à payer : 1.700 €
- banque, compte courant : 30.000 €

Le 02 janvier, il règle les 1.700 € d'impôts par banque (extrait de compte n°1).

Le 05 janvier, il emprunte 5.000 €, remboursable dans 2 mois, à un ami qui les verse sur son compte courant bancaire (extrait de compte n°2).

Le 08 janvier, il reçoit une facture pour achat au comptant de mobilier et de matériel à Perrot (sa facture n°81) : 5.000 € (3.500 € pour le mobilier).

Le 12 janvier, il adresse à Louis la facture n° 1 d'un montant de 750 € pour vente au comptant, par banque, d'un bureau usagé (valeur bilan : 750 €).

Le 17 janvier, il paie Perrot par banque (extrait de compte n°3).

Le 19 janvier, il reçoit un extrait bancaire pour le règlement de Louis (extrait de compte n°4).

Le 22 janvier, monsieur Mathieu ayant, à titre personnel, gagné 50.000 € à la loterie décide de verser définitivement ce montant sur le compte courant bancaire de son entreprise (extrait de compte n°5).

Le 28 janvier, il achète à terme (2 ans) à Fossoul un bâtiment annexé à son bâtiment commercial pour la somme de 30.000 € (sa facture n°1).

Enregistrer les différentes opérations au livre-journal et ensuite au grand-livre. Etablissez les comptes annuels.

La comptabilité de la société «New Line», dont l'objet social est la confection et la vente de vêtements à des boutiques de prêt à porter, présente les éléments suivants.

- Le 01/01, la société est constituée avec un capital souscrit de 700.000 € (représenté par 7.000 titres de 100 €).  
Les actionnaires libèrent le capital par l'apport d'un bâtiment évalué à 400.000 € et d'un stock de tissus évalué à 150.000 € (rapport du réviseur d'entreprises); le solde est versé, en numéraires, sur le compte courant bancaire de la société (acte notarié et extrait de compte n°1)
- Le 02/01, la société souscrit, auprès de son courtier «Lampion» une assurance «tous risques» pour couvrir son immeuble.  
La police d'assurance, d'un montant de 10.000 €, est annuelle et payable anticipativement (facture d'achat n°1, police n° 343).
- Le 05/01, la société achète des machines à coudre (60.000 €) ainsi que du mobilier pour son atelier de confection (40.000 €) à la société «Tricot» (facture d'achat n°2).  
La société «New Line» fait appel à son organisme de crédit pour obtenir un financement d'une durée de 5 ans. Le crédit accordé est employé directement par l'organisme de crédit afin de régler la facture de la société «Tricot» (financement n° SGB/121).
- Le 07/01, la société reçoit un extrait de compte (extrait de compte n° 2) relatif au décompte des intérêts annuels de l'emprunt dont il est question à l'opération précédente. Ceux-ci s'élèvent à 5.000 €.
- Dito, la société achète plusieurs lots de bobines de fils ainsi qu'une série de colorants pour les tissus à l'entreprise «Tousfils» pour un montant de 15.000 € (facture d'achat n°3).
- Le 08/01, la société achète à l'entreprise «Burotic» quatre téléphones-fax-répondeurs pour 2.000 € et des rames de papier pour 500 € (facture d'achat n°4).
- Le 10/01, la société reçoit un extrait de compte bancaire pour règlement de la facture n°4 (extrait de compte n°3).
- Dito, la société vend un lot de costumes et chemises pour hommes d'une valeur totale de 70.000 € à la boutique «Mode-Hom» (facture de vente n°1)
- Le 11/01, la société reçoit un extrait de compte bancaire pour le paiement de sa police d'assurance (extrait de compte n°4).
- Le 20/01, la société achète des étoffes à la société «Stoffen» pour un montant total de 25.000 € (facture d'achat n°5).
- Le 21/01, la société constate, en contrôlant les étoffes livrées par la société «Stoffen», que certains tissus sont abîmés. Elle les renvoie et reçoit une note de crédit d'un montant de 3.000 € (note de crédit n°1 relative à la facture d'achat n°5).
- Le 22/01, la société vend un lot de tailleurs, de robes et de chemisiers pour dames à la société «Zarah» pour un montant total de 40.000 € (facture de vente n°2).
- Le 24/01, la société reçoit un extrait de compte bancaire constatant le paiement de la société «Mode-Hom» (extrait de compte n°5).

...

- Le 25/01, la société reçoit un extrait de compte bancaire constatant le paiement à «Stoffen» (extrait de compte n°6).
- Le 30/01, la société reçoit une facture intermédiaire d'électricité de la société «Electrabel» pour un montant de 2.000 € (facture d'achat n°6).
- Dito, la société reçoit un extrait de compte bancaire pour transfert de 35.000 € de son compte bancaire vers sa caisse (extrait de compte n°7).
- Le 31/01, la société enregistre les fiches de salaire de ses couturières pour un montant total de 32.000 € et les paie en espèces (fiches de salaire 01/00, pièce de caisse n°1).
- Dito, la société constate un manquement en caisse de 150 € par rapport au solde comptable (pièce de caisse n°2).

Enregistrez les opérations au livre-journal.  
Dressez la balance et les comptes annuels.

## LA TVA

Enregistrez les opérations suivantes au livre-journal et au grand-livre.

- Achats de la période : 10.000 € HTVA (TVA : 21%).  
Règlement des fournisseurs par banque (extraits de compte reçus).
- Ventes facturées de la période : 15.000 € HTVA (TVA : 21%).  
Encaissement en banque (extraits de compte reçus).
- Regroupement des comptes de TVA.
- Versement, par banque, du solde TVA au Trésor (extrait de compte reçu).

### LES NOTES DE CREDIT POUR RETOURS DE MARCHANDISES

Journalisez les opérations suivantes

- Le 10 août, une entreprise vend du vin pour un montant de 50.000 € HTVA (TVA : 21%).  
La facture est payable à 30 jours fin de mois.
- Le 17 août, trouvant le vin d'une qualité médiocre, le client en retourne la moitié à l'entreprise qui établit une note de crédit.
- Le 30 septembre, l'entreprise reçoit un extrait de compte bancaire constatant le paiement du client.
- Le 15 octobre, le client insatisfait retourne encore le quart du vin acheté au départ. L'entreprise établit une nouvelle note de crédit.
- Le 30 octobre, l'entreprise reçoit un extrait de compte constatant le remboursement du client insatisfait.

## LES VARIATIONS DE STOCK

1) Passez les écritures nécessaires au grand-livre et présentez-en l'impact sur les comptes annuels.

- |  |         |
|--|---------|
| a. Achats de marchandises :  | 100.000 |
| Chiffre d'affaires :   | 130.000 |
| Il n'y avait pas de stock initial et toutes les marchandises achetées au cours de l'exercice ont été vendues.            |         |
| b. Achats de marchandises :  | 100.000 |
| Chiffre d'affaires :   | 80.000  |
| Stock de marchandises en fin d'exercice :  | 45.000  |
| Il n'y avait pas de stock initial et une partie seulement des marchandises achetées au cours de l'exercice a été vendue. |         |
| c. Stock de marchandises au début de l'exercice :  | 30.000  |
| Achats de marchandises :   | 100.000 |
| Chiffre d'affaires :   | 90.000  |
| Stock de marchandises en fin d'exercice :  | 75.000  |
| d. Stock de marchandises au début de l'exercice :  | 70.000  |
| Achats de marchandises :   | 100.000 |
| Chiffre d'affaires :   | 135.000 |
| Stock de marchandises en fin d'exercice :  | 40.000  |
| e. Stock de marchandises au début de l'exercice :  | 0       |
| Achats de marchandises :   | 5.000   |
| Chiffre d'affaires :   | 0       |
| Stock de marchandises en fin d'exercice :  | 5.000   |
| f. Stock de marchandises au début de l'exercice :  | 2.000   |
| Achats de marchandises :   | 0       |
| Chiffre d'affaires :   | 1.500   |
| Stock de marchandises en fin d'exercice :  | 800     |

2)

Stock initial de marchandises : 40.000 €

Achats de marchandises : 250.000 € HTVA (21%)

Ventes de marchandises : 280.000 € HTVA (21%)

Stock final de marchandises : 55.000 €

Passez les écritures d'achats et de ventes au grand-livre.

Enregistrez-y la variation de stock.

Etablissez le résultat d'exploitation.

Enregistrez les opérations suivantes dans les comptes puis établissez le compte de résultats.

Tous les montants sont hors TVA et toutes les TVA sont de 21%.

-Réception d'une facture pour achat de marchandises : 450.000 €

-Réception d'une note de crédit pour retour de marchandises :  
30.000 €

-Etablissement d'une facture au grand comptant pour marchandises:  
680.000 €. Etablissement de la pièce de caisse

-Réception d'une facture pour biens et services divers :  
110.000 €

-Etablissement d'une note de crédit et d'une pièce de caisse pour  
retour de marchandises : 12.000 €

-Centralisation de la TVA

-Stock initial de marchandises : 600.000 €

Stock final de marchandises : 550.000 €

Dettes vis-à-vis d'un ét. de cr. à LT	70.000
Terrains bâtis	1.000.000
Mobilier et matériel roulant	220.000
Marchandises	400.000
Clients	200.000
Fournisseurs	650.000
OCP, cc	40.000
Banque, cc	35.000
Caisse, espèces	25.000

Durant le mois de janvier, les opérations suivantes sont effectuées. Les montants donnés sont nets de TVA (hors TVA) et les taux de TVA sont de 21%.

Les comptes clients et fournisseurs sont mouvementés à court terme.

- Etablissement d'une note de débit pour intérêts échus (retard de paiement) : 500 €.
- Réception d'un extrait de compte bancaire relatif à l'opération précédente.
- Etablissement d'une facture pour marchandises : 160.000 €.
- Réception d'une facture et d'une pièce de caisse pour entretien du matériel de bureau : 300 €.
- Réception d'un avis de crédit bancaire pour intérêts sur un prêt bancaire à court terme déjà remboursé : 450 €.
- Réception d'une facture et d'un extrait de compte postal pour frais publicitaires : 250 €.
- Réception d'un avis de paiement et d'une pièce de caisse pour la prime assurance «bâtiments» : 1.500 €.
- Réception d'une facture pour fourniture de marchandises : 120.000 €.
- Réception d'une note de crédit pour retour de marchandises : 15.000 €.
- Réception d'une facture pour réparation d'un camion : 1.200 €.
- Réception d'une facture pour frais d'électricité : 800 €.

Comptabilisez ces opérations au livre-journal sachant que le stock final de marchandises est évalué à 391.000 €.

Etablissez les comptes annuels.

Dettes vis-à-vis d'un ét. de cr. à LT	100.000
Installations, machines et outillages	450.000
Participations financières (entr. liées)	120.000
Clients	170.000
Fournisseurs	250.000
Banque	1.610.000

Durant le mois de janvier, les opérations suivantes sont effectuées. Les montants sont donnés nets de TVA et les taux de TVA sont de 21%.

Les comptes clients et fournisseurs sont mouvementés à court terme.

- Réception d'une facture et d'un extrait de compte bancaire pour mobilier de bureau : 400.000 €.
- Réception d'un avis de débit bancaire pour retrait de 150.000 €.
- Réception d'un avis de débit bancaire pour l'ordre permanent concernant le loyer : 60.000 €.
- Réception d'une facture pour marchandises : 400.000 €.
- Etablissement d'une fiche de paie et réception d'un extrait de compte bancaire pour les ouvriers : 120.000 €.
- Etablissement d'une facture pour marchandises : 600.000 €.
- Réception d'une facture pour frais publicitaires : 25.000 €.
- Etablissement d'une note de crédit pour retour de marchandises : 120.000 €.
- Réception d'un avis de débit bancaire pour intérêts bancaires : 1.350 €.
- Réception du décompte du comptable et d'une pièce de caisse : 15.000 €.

Comptabilisez ces opérations au livre-journal sachant que le stock final de marchandises est évalué à 50.000 €.

Etablissez les comptes annuels.

## LES AMORTISSEMENTS

1) Une machine d'une valeur d'acquisition de 50.000 € est amortie en 5 ans.

Dressez le tableau d'amortissement en utilisant la méthode linéaire.

2) Journalisez les amortissements suivants :

-Terrains bâtis : 3% sur 600.000 €

-Installations, machines et outillage : 10% sur 150.000 €

-Mobilier : 10% sur 23.500 €

-Matériel roulant : 20% sur 46.000 €

Présentez les comptes lors du troisième amortissement ainsi que les extraits des comptes annuels relatifs à ces comptes.

3) Passez les écritures d'amortissement et de vente au livre-journal.

A. Un immeuble acquis pour 450.000 €, amorti de 3% par an, est revendu en début de douzième année pour

a) 301.500 €

b) 360.000 €

B. Une photocopieuse de 4.200 € amortie de 10% par an est revendue pour 1.000 € HTVA (21%) au début de sa septième année.

## LES REDUCTIONS DE VALEURS

Comptabilisez, au livre-journal, les réductions de valeur suivantes. Montrez-en l'impact sur les comptes annuels.

30% sur un terrain de 160.000 €

25% Sur un immeuble commercial de 800.000 €

15% sur des matières premières de 32.000 €

10% sur des marchandises de 45.000 €



## LES CREANCES DOUTEUSES

1) Passez les écritures suivantes au livre-journal

- Etablissement d'une facture pour marchandises :  
20.000 €, HTVA (21%)
- Enregistrement du caractère douteux de la créance
- En fin d'exercice, estimation de la perte probable à 35% de la créance
- Lors de l'exercice suivant, récupération de 85% de la créance.

2) Journalisez ces opérations.

- Le 01/02/N, Legrand vend des marchandises à Durant pour 22.500 €, HTVA (21%). Echéance le 30/04/N.
- Le 30/04/N, Durant paie, par virement bancaire, 5.000 € TVAC.
- Le 31/12/N, Durant n'a toujours pas payé le solde.  
Estimation de la perte : 70%.
- Le 10/02/N+1, Durant, déclaré en faillite, paie :  
a) 20% du solde            b) 90% du solde.

3) Au cours d'un exercice, nous constatons le caractère douteux de la créance détenue sur un client dont le compte au grand-livre présente un solde débiteur de 46.464 € (TVA : 21%).

En fin d'exercice, nous espérons récupérer 65% de cette créance.

L'exercice suivant, nous récupérerons 25.555,20 €.

Journalisez les opérations.

## LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

1) Un employeur congédie un employé pour motif grave. Ce dernier conteste le motif grave et intente une action auprès du Tribunal du Travail. L'employeur s'attend à devoir payer une indemnité de 7.000 €.

Deux ans plus tard, l'affaire est jugée et le Tribunal fixe l'indemnité à a) 7.000 €    b) 8.300 €.

Passez les écritures relatives à ces opérations au livre-journal. Montrez l'impact de ces écritures sur les comptes annuels.

2) Un vieux train de laminoir doit subir de grosses réparations tous les 3 ans. Une provision de 40.000 € est constituée chaque année. Au cours de la quatrième année, les réparations sont effectuées par un tiers au prix de 116.000 € HTVA (TVA : 21%). Passez les écritures relatives à ces opérations dans le livre-journal. Montrez l'impact de ces écritures sur les comptes annuels.

Variante : provision annuelle identique mais le coût des réparations s'élève à 134.000 € HTVA.

## TRAITEMENT DES RESULTATS

Passez les écritures d'affectation au journal et remplissez les tableaux d'affectations et prélèvements

- 1) Total des rubriques 60 à 67 : 2.480.000 €  
Total des rubriques 70 à 77 : 2.942.000 €  
Report : - 28.000 €  
L'organe de gestion de la société propose à l'assemblée générale de répartir le solde de la manière suivante : 60.000 € à la réserve légale, 250.000 € aux actionnaires, 35.000 € aux administrateurs et 50.000 € au personnel.
- 2) Total des rubriques 60 à 67 : 2.520.000 €  
Total des rubriques 70 à 77 : 2.760.000 €  
Report : 75.000 €  
Affectation du résultat : 30.000 € aux réserves disponibles, 150.000 € aux actionnaires, 40.000 € aux administrateurs et 70.000 € au personnel.
- 3) Total des rubriques 60 à 67 : 3.043.000 €  
Total des rubriques 70 à 77 : 2.721.000 €  
Report : 45.000 €  
L'organe de gestion propose à l'assemblée générale :
  - d'amortir la perte par un prélèvement de 200.000 € sur le capital et un prélèvement de 50.000 € sur les réserves disponibles;
  - de reporter à nouveau le solde.
- 4) Total des rubriques 60 à 67 : 3.280.000 €  
Total des rubriques 70 à 77 : 2.654.000 €  
Report : 140.000 €  
Affectations et prélèvements : prélèvement de 50.000 € sur les primes d'émission, prélèvement de 300.000 € sur les réserves disponibles et report.
- 5) Le résultat net de l'exercice réalisé par une entreprise commerciale se monte à 244.042,70 €. Le résultat reporté de l'exercice précédent est de -42.335,50 €.ol style="list-style-type: none;">- a. Les statuts de l'entreprise, les dispositions légales et le Conseil d'administration prévoient l'affectation suivante :
  - 5% du résultat de l'exercice est à placer en réserve légale.
  - 15% du résultat à affecter est à porter aux réserves disponibles.
  - 120.000 € sont à distribuer aux actionnaires.
  - 35.000 € sont à distribuer aux administrateurs.
- b. Faites le même exercice en considérant que 5% du résultat à affecter est à placer en réserve légale.
- 6) Une entreprise individuelle a réalisé un bénéfice net de 100.000 €. Elle décide d'en attribuer 50% à l'entrepreneur et de mettre 10% en réserves disponibles.

## EXERCICES DE SYNTHÈSE

Le patrimoine d'une entreprise comprend, au 01/01/N, les éléments suivants.

- Banque, compte courant : 27.500 €.
- Caisse : 20.500 €.
- Créances à court terme sur clients : 17.500 €.
- Dettes à long terme vis-à-vis d'un établissement de crédit : 80.000 € remboursables en huit tranches annuelles égales, la première tranche devant être payée en N.
- Dettes à court terme vis-à-vis des fournisseurs : 47.500 €.
- Marchandises : 42.500 €.
- Matériel roulant : 23.500 €, soit le quart de sa valeur d'acquisition.
- Constructions : 130.000 €.
- Bénéfice reporté : 40.500 €.
- Réserve légale : 37.500 €.
- Mobilier : 17.500 €.

Au cours de l'exercice, l'entreprise enregistre les mouvements suivants.

- Achat de marchandises : 7.500 € HTVA (21%).
- Vente de marchandises : 16.000 € HTVA (21%).
- Remboursement de la quotité de la dette financière à long terme par virement bancaire.
- Réception d'un avis de crédit bancaire constatant le versement d'intérêts sur le compte à vue : 80.000 € (intérêts sur d'anciens placements de trésorerie)
- Réception de la facture de Belgacom : 1.085 € HTVA (21%).
- Réception d'une facture pour frais de publicité : 2.500 € HTVA (21%).
- Paiement de 8.000 €, par banque, à un fournisseur.
- Etablissement d'une note de crédit pour retour de marchandises : 2.500 € HTVA.
- Enregistrement de la rémunération des ouvriers : 5.000 €, paiement par banque (fiche de paie et extrait de compte reçu).
- Versement d'un client en banque : 15.000 €.
- Achat d'un camion d'occasion : 20.000 € HTVA (21%).
- Vente de marchandises : 30.000 € HTVA (21%).
- Un client, dont la dette vis-à-vis de l'entreprise s'élève à 25.000 €, est déclaré incertain.
- Prévision de travaux d'étanchéité des entrepôts qui ont lieu à intervalles réguliers et qu'il faudra effectuer dans 2 ans; coût estimé : 10.000 € HTVA.
- Etablissement de l'inventaire des marchandises : 37.500 €.
- Estimation de la perte sur le client incertain : 17.500 €.

...

Etablissez :

-La situation bilantaire initiale.

-L'enregistrement des opérations dans le journal et le grand-livre.

Tenez compte du fait que le plan d'amortissement de l'entreprise prévoit un amortissement en 4 ans pour le matériel roulant, un amortissement de 3.500 € par an pour le mobilier et de 10.000 € par an pour les constructions.

-Le compte de résultats.

-L'enregistrement de l'affectation du résultat au livre-journal et au grand-livre en tenant compte des éléments suivants :

-5% du bénéfice à affecter pour la réserve légale;

-10% du bénéfice à affecter pour le personnel;

-20% du bénéfice à affecter pour les administrateurs;

-55% du bénéfice à affecter pour les actionnaires;

-10% du bénéfice à affecter est reporté.

-Le tableau d'affectation et prélèvements.

-La balance définitive.

-La situation bilantaire finale.

Au départ de la balance provisoire au 31/12/N fournie ci-dessous, passez, au livre-journal, les écritures au 31/12/N sachant que :

- L'inventaire des stocks donne les résultats suivant :
  - marchandises : 150.000 €.
  - produits finis : 262.500 €.
  - matières premières : 60.000 €.
- La caisse présente un solde de 49.500 €.
- L'immeuble est amorti à concurrence de 5% et le matériel roulant à concurrence de 20%.
- On constate, en faisant l'inventaire des dettes et des créances qu'un client vient d'être déclaré en faillite. Celui-ci devait encore, à la société, 12.000 € (TVA : 21%). On estime pouvoir récupérer 7.200 €.
- La toiture de l'immeuble devra faire l'objet d'importants travaux de réparation en N+2. On estime que le montant total des travaux devrait s'élever à 50.000 € HTVA.

comptes	Tot. débits	Tot. crédits	Soldes déb.	Soldes cr.
100		650.000		650.000
1730		100.000		100.000
2220	225.000		225.000	
2410	75.000		75.000	
300	50.000		50.000	
330	250.000		250.000	
340	177.500		177.500	
400	187.500	75.000	112.500	
416	13.500		13.500	
440	75.000	365.000		290.000
489		9.000		9.000
5500	200.000	50.000	150.000	
560	45.000	20.000	25.000	
570	60.000	10.000	50.000	
<b>Sous-totaux</b>	<b>1.358.500</b>	<b>1.279.000</b>	<b>1.128.500</b>	<b>1.049.000</b>
600	50.000		50.000	
604	25.000		25.000	
61	25.000		25.000	
6500	9.000		9.000	
700		175.000		175.000
743		13.500		13.500
<b>Sous-totaux</b>	<b>109.000</b>	<b>188.500</b>	<b>109.000</b>	<b>188.500</b>
<b>Totaux</b>	<b>1.467.500</b>	<b>1.467.500</b>	<b>1.237.500</b>	<b>1.237.500</b>

...

Dressez la balance corrigée.  
Etablissez le compte de résultats.

Passez l'écriture d'affectation du résultat, au livre-journal, sur base de la proposition d'affectation arrêtée par le Conseil d'Administration sachant que la répartition se fait de la manière suivante :

- En cas de perte, celle-ci est entièrement reportée.
- En cas de bénéfice, 5% de celui-ci est affecté à la réserve légale et 25% à la réserve disponible, 40% sont distribués aux actionnaires et le solde est reporté.

Etablissez le tableau d'affectations et prélèvements  
Etablissez le bilan.

Journalisez les trois opérations suivantes.

Dans le courant de l'année N+1

-Un véhicule utilitaire acheté 15.000 € en N est revendu pour 13.000 € HTVA

-Le client déclaré en faillite paie 5.200 €.

Dans le courant de l'année N+2, la toiture est réparée pour un montant de 45.000 € HTVA .

## LES RABAIS, REMISES, RISTOURNES LES FRAIS ACCESSOIRES, LES ESCOMPTE

1) Journalisez l'établissement d'une facture comprenant les éléments et modalités suivants :

Marchandises : 10.000 € HTVA, TVA : 21%, escompte : 2%

a) Escompte ferme, paiement par banque

b) Escompte conditionnel (8 jours)

1. paiement, par banque, dans les 8 jours.

2. paiement, par banque, hors délais.

Faite le même exercice côté acheteur.

2) Le 07/12, réception d'une facture de Jules

Marchandises : 10.000 €, TVA : 21%, remise : 3%,

transport : 50 €, escompte : 2% si paiement comptant.

Le 10/12, réception de l'extrait de compte bancaire constatant le paiement de la facture à Jules. Journalisez.

3) L'entreprise "Dec" présente les éléments bilantaires initiaux

Perte reportée : 25.000

Mobilier : 40.000

Matériel roulant : 45.000

Marchandises : 60.000

Immeubles : 115.000

Emprunts L.T., ét. Cr. : 12.000

Dettes C.T., fourn. : 5.000

Créances commerc. C.T. : 15.000

Caisse : 15.000

Banque : 45.000

Au cours de l'exercice, elle enregistre les mouvements suivants

-Achat marchandises : 15.000 € HTVA (21%), frais de transport : 150 € HTVA, escompte ferme: 2%.

-Retour de marchandises, achetées à l'opération précédente, non conformes : 1.550 € HTVA.

-Vente de marchandises : 80.000 € HTVA (21%).

-Note de crédit pour RRR sur la vente précédente : 450 € HTVA.

-Prise en charge et paiement du salaire de l'ouvrier par Banque : 2.000 € (extrait de compte reçu).

-Enregistrement de la facture d'électricité : 500 € HTVA (6%).

-Réception d'une note de débit pour intérêts de retard et paiement par banque : 400 € (extrait de compte reçu).

-Enregistrement de la facture de frais publicitaires : 1.000 € HTVA (21%).

-Inventaire marchandises : 25.000 €.

-20% du résultat à affecter le sont à la rémunération du capital, 10% à la réserve légale et 25% à la réserve disponible.

Passez ces écritures au livre-journal et établissez les comptes annuels.

## LES EMBALLAGES

### LES FACTURES A ETABLIR ET A RECEVOIR

Journalisez les opérations suivantes :

1. Réception d'un avis de crédit bancaire : 45.004,20 €, paiement d'un client qui a déduit 450 € d'escompte.
2. Réception d'une facture pour fournitures : 4.411,30 € HTVA (21%).
3. Réception d'une facture pour l'entretien du camion : 842,70 € HTVA (21%).
4. Etablissement d'une facture pour marchandises : 50.228,10 € HTVA (21%), remise : 5%, frais de transports : 1% du prix de vente brut, emballage consigné : 775 €.
5. Réception d'une facture pour marchandises : 123.067 € HTVA (21%), remise : 10%, transport : 740 €.
6. Etablissement d'une facture pour marchandises : 2.200 € HTVA (21%), paiement à 2 mois ou à 8 jours sous escompte de 2%.
7. Etablissement d'une facture pour marchandises : 9.285 €, HTVA : 21%, emballages consignés : 80 €.
8. Réception d'un avis de crédit bancaire de 180.016,80 €, paiement d'un client.
9. Etablissement d'une facture pour marchandises : 265.294,90 €, HTVA (21%), transport : 1% du prix de vente brut, emballages consignés : 853 €.
10. Réception d'une facture pour achat d'imprimés et de fournitures de bureau : 3.131,4 € HTVA (21%).
11. Etablissement d'une note de crédit pour emballages retournés abîmés : 1.579 €, montant porté en compte lors de la facturation : 1.737 €.
12. Réception d'un avis de débit bancaire pour paiement d'un fournisseur : 53.507,10 € sous déduction de 540,50 € d'escompte.
13. Etablissement de notes de crédit à Adam (70 € HTVA) et à Simon (75 € HTVA) pour remises (TVA : 21%).
14. Réception d'une facture pour marchandises : 135.373,70 € HTVA (21%), transport : 841 € emballage consigné : 150 €.
15. Réception d'une facture pour la consommation de gaz : 2.931,30 €, HTVA (21%).
16. Réception d'une facture pour la consommation d'eau : 650 €, HTVA (6%).

...



17. Réception d'un avis de crédit bancaire pour paiement d'un client : 360.063,60 € sous déduction de 3.600 € d'escompte.
18. Réception d'une facture pour marchandises : 48.911,10 €, HTVA (21%), transport : 395,4 €.
19. Réception d'une facture pour emballages non repris et stockés : 4.017,30 €, HTVA (21%).
20. Réception d'une facture pour la consommation d'électricité : 1,012,70 €, HTVA (21%).
21. Etablissement d'une note de crédit pour retour de marchandises non conformes : 300 € HTVA (21%).
22. Etablissement d'une note de crédit pour retour d'emballages facturés à l'opération 7 : 60 €, ces derniers étant abîmés.
23. Etablissement d'une facture pour marchandises : 181.824,40 € HTVA (21%), transports : 1% du prix de vente brut, emballages consignés : 938 €.
- 24 Réception d'une facture pour emballages non récupérables : 609 € HTVA (21%).
25. Etablissement d'une facture pour marchandises : 1.640 € HTVA (21%), remise : 5%, transport : 150 €, emballages consignés : 180 €, escompte : 2% si paiement au comptant (8 jours).
26. Etablissement d'une facture pour marchandises : 200.006,80 €, HTVA (21%), transport : 1% du prix de vente brut, emballages consignés : 1.032 €.
27. Réception d'une facture pour marchandises : 14.570 € HTVA (21%), remise : 10%, transports : 145 €, emballages consignés : 120 €, escompte : 2% si paiement au comptant.
28. Réception d'une facture de Belgacom : 1.492,50 €, HTVA (21%).
29. Réception d'une facture pour documentation : 120 €, HTVA (21%).
30. Réception d'un avis de débit bancaire, paiement d'un fournisseur : 180.095,90 €.
31. Réception d'une facture pour frais de publicité : 20.451 € HTVA (21%).
32. Réception d'une facture pour marchandises : 263.802,20 € HTVA (21%), remise : 10%, transports : 1.485 €.
33. Le client concerné par l'opération 23 nous informe qu'il garde les emballages.
34. Vente "au comptoir" de marchandises pour un montant brut de 382,40 € HTVA (21%), escompte : 1%.
35. Réception de marchandises d'une valeur de 7.282,50 € HTVA (21%), la facture n'arrivera que lors du prochain exercice.
36. Réception d'une note de crédit pour oubli de ristourne : 480 € HTVA (21%).

...

- 37. Etablissement d'une note de débit suite à l'omission des frais de transport : 185 € HTVA (21%).
- 38. Réception d'une note de crédit pour retour de marchandises : 2.200 € HTVA (21%).
- 39. Etablissement d'une note de débit pour retard de paiement : 150 €.
- 40. Etablissement de la situation de la TVA.
- 41. Réception de la facture concernant l'opération 35.

1)

- Le 06/01 : établissement d'une facture pour la SPRL "Forensport" :
    - 50 ballons en cuir : 30 €/pièce HTVA (21%)
    - 10 raquettes : 250 €/pièce, HTVA (21%)
    - remise : 3%, transport : 150 €
    - emballages non repris (plastiques et housses) : 400 € HTVA
    - emballages consignés : 14 caisses à 25 €/la caisse
    - escompte : 2% si paiement dans les 8 jours.
  - Le 09/01 : établissement d'une note de crédit pour la restitution de 12 caisses.
    - Les 2 caisses manquantes ne seront pas restituées.
  - Le 13/01 : réception d'un extrait de compte bancaire constatant le paiement, pour solde de tout compte, de l'entreprise "Forensport".
  - Le 16/01 : établissement d'une facture pour l'entreprise "Idefix" : 250 ballons à 30 €/pièce HTVA (21%).
  - Le 20/01 : établissement d'une note de crédit :
    - retour de 50 ballons et 3% de rabais sur le reste des ballons vendus à "Idefix".
- Passez ces écritures au livre-journal.

2) Le 15/12, nous facturons au client Vincent les éléments suivants :

- 5 unités du produit A à 100 €/l'unité, HTVA (21%)
  - 10 unités du produit B à 10 €/l'unité, HTVA (6%)
  - 3 unités du produit C à 500 €/l'unité, HTVA (12%)
- Nous accordons sur le produit A un rabais sur facture de 3% pour un léger défaut.
- Les produits A et B sont présentés dans des emballages perdus coûtant 5 €/l'unité.
- Les produits C sont conditionnés dans des emballages consignés dont le prix unitaire est de 100 €.
- Les frais de transport s'élèvent à 150 € HTVA.
- En cas de paiement dans les 8 jours, le client bénéficie, pour tous les produits, d'un escompte de 2%
- Journalisez la facture.

## LES PRELEVEMENTS SUR STOCKS

La société UNICOR, fabricant des meubles de bureau, prélève, pour son service "approvisionnements" du mobilier pour une valeur de 10.765 € HTVA (21%).

-Journalisez cette opération.

-Journalisez la même opération en considérant un prélèvement d'un associé pour usage privé.

## LA DECLARATION A LA TVA

Journalisez les opérations suivantes et établissez la déclaration de TVA ainsi que le décompte final.

- Le 08-12, facture n°1 à Bertrand pour marchandises d'une valeur de 37.500 € HTVA (21%)  
Rabais : 5%, transport : 100 €, emballage perdu : 45 €  
Escompte sur la totalité : 2% si paiement dans les 8 jours
- Le 13-12, extrait de compte bancaire n°1 : paiement de la facture n°1
- Le 14-12, facture n°1 de Langelet pour marchandises d'une valeur de 8.500 € HTVA (21%), délai de paiement : 1 mois  
Emballages repris facturés : 20 caisses à 5 €/pièce
- Le 18-12, note de crédit n°1 : remise de 5% sur achats
- Le 20-12, note de crédit n°2 : restitution de la consigne
- Le 21-12, facture n°2 pour une voiture de société dont l'usage professionnel est estimé à 30 % : 70.000 € HTVA.
- Le 22-12, facture n°3 pour entretien du camion : 1.500 € HTVA
- Le 23-12, facture n°4 en provenance d'un assujetti allemand pour marchandises : 30.000 € HTVA (21%)
- Le 24-12, facture n°2 à un assujetti pour entretien de toiture d'un bâtiment de moins de 5 ans : 1.000 € HTVA
- Le 31-12, facture n°3 pour prélèvement en magasin de marchandises d'une valeur de 1.500 € HTVA (21%) destinée à l'usage privé
- Dito, établissement de la déclaration de TVA
- 31-12, amortissement des immobilisations corporelles : 23.000 €
- Dito, constatation d'une créance douteuse élevée à 7.000 € (TVA : 6%) dont on espère récupérer 30%
- Dito, prévision, pour l'exercice suivant, de frais de justice pour différents litiges en cours : 12.000 €

Comptabilisez les opérations du premier trimestre au Livre-journal et présentez la déclaration de TVA ainsi que le décompte final sachant que le compte 4112 "TVA/compte courant" présente un solde de 170 €.

1. Facture achat marchandises en Italie : 6.000 € HTVA (21%).
2. Facture vente marchandises en Belgique : 15.000 € HTVA (21%).
3. Etablissement note de crédit pour rabais : 2.000 €.
4. Facture achat fleurs enterrement client : 50 € TVAC (6%).
5. Facture achat armoire : 5.000 € HTVA (21%).
6. Facture vente marchandises assujetti chinois :  
20.000 € HTVA (21%).
7. Extrait compte bancaire acompte TVA : 480 €.
8. Facture vente marchandises en Belgique : 100.000 € HTVA (21%).
9. Facture remplacement partie pot échappement voiture de société  
usage professionnel 25% : 800 € HTVA.
10. Réception note restaurant administrateur : 140 € TVAC.
11. Extrait compte bancaire deuxième acompte TVA.
12. Facture réparation fuite robinet : 270 € HTVA (21%).
13. Facture achat plats préparés pour Assemblée Générale :  
1.600 € HTVA.
14. Facture vente marchandises en France : 2.500 € HTVA (21%).

1) Journalisez les opérations trimestrielles suivantes.  
Etablissez la déclaration TVA et le décompte final sachant que deux acomptes de 300 € ont été effectués.

1. Facture à Leroy pour marchandises : 60.000 € HTVA (6%),  
remise : 5%, frais de transport : 500 €,  
emballage consigné : 800 €,  
escompte de 2% si paiement dans les 8 jours.
2. Facture pour acquisition voiture société usage professionnel  
30% : 70.000 € HTVA.
3. Facture de Goffinet pour marchandises : 100.000 € HTVA (6%),  
ristourne : 10%, transport : 700 €,  
emballages consignés : 1.000 €.
4. Facture garagiste pour entretien du camion : 1.500 € HTVA.
5. Facture d'Allemagne pour marchandises : 30.000 € HTVA (21%).
6. Note de crédit à Leroy retour emballage abîmé : 700 €.
7. Note de crédit de Goffinet : 500 € HTVA rabais forfaitaire.
8. Facture à un assujetti pour frais de nettoyage d'une  
chaudière : 1.000 € HTVA.
9. Avis de crédit bancaire : Leroy paie 5 jours après facture.
10. Note de crédit de Goffinet retour marchandises valeur brute :  
10.000 € HTVA.
11. Facture à un assujetti italien pour marchandises : 20.000 €.
12. Facture entretien façade magasin : 5.000 € HTVA.
13. Prélèvement privé marchandises : 1.500 € HTVA (TVA : 21%).
14. Facture à un non-assujetti entretien de toiture bâtiment de  
moins de 5 ans : 500 € HTVA.

2) Journalisez les opérations suivantes et remplissez ensuite la  
déclaration à la TVA et le décompte final.

1. Facture achat marchandises : 25.000 € HTVA (21%).
2. Facture vente marchandises : 40.000 € HTVA (21%).
3. Réception note électricité : 1.000 € HTVA (21%).
4. Facture de l'imprimeur : 400 € HTVA (21%).
5. Facture achat ordinateur : 1.000 € HTVA (21%).
6. Extrait de compte pour paiement par caisse de l'ordinateur
7. Extrait de compte bancaire, versement de 60% d'une créance  
douteuse de 5.000 € sur laquelle une perte probable de 30%  
avait été actée.
8. Extrait de compte bancaire : paiement TVA.

## LES EFFETS DE COMMERCE

1) Inscrivez, dans les comptes, les opérations suivantes.  
Mettez une somme X au crédit du compte «Fournisseurs» ainsi qu'au débit du compte «Clients» et du compte «Caisse».

- Le 3 octobre, un commerçant achète un mobilier de 1.500 € HTVA (21%) pour son entreprise et il paie immédiatement (au grand-comptant), en espèces.
- Le 4 octobre, il établit une facture pour marchandises : 2.500 € HTVA (21%). Le client paie immédiatement en espèces.
- Le 5 octobre, il vend, sans facture (vente au comptoir), des marchandises pour un montant de 1.000 € HTVA (21%)
- Le 6 octobre, il accepte une traite de 2.500 €.
- Le 7 octobre, il tire une traite de 5.000 € sur un client.
- A l'échéance, il paie la traite, qu'il a acceptée, par banque.
- A l'échéance, son client paie la traite, par banque.

2) Enregistrez au journal les opérations suivantes.

- Le 10/10, acceptation d'une traite tirée par Robin : 1.500 €.
- Le 12/10, tirage d'une lettre de change sur Duroc : 400 €.
- Le 13/10, souscription d'un billet à l'ordre de Durant : 200 €.
- Le 16/10, endossement de la traite du 12/10 à Letor.
- Le 19/10, tirage d'une traite sur Xavier : 10.000 €.
- Le 22/10, remise à l'escompte de la traite sur Xavier.
- Le 25/10, remise à l'encaissement d'un effet de 6.000 €.
- Le 26/10, réception de l'avis de crédit bancaire pour la négociation; agios : 400 €.
- Le 27/10, réception d'un avis de crédit bancaire pour l'encaissement de l'effet; frais : 20 €.

3) Enregistrez les mouvements suivants au grand-livre.

- Je souscris à l'ordre de Louis un billet à ordre pour une valeur de 1.000 €.
- Rigaux endosse à mon ordre un effet de 3.000 € tiré sur Legrand.
- Je tire une traite de 2.000 € sur Herman qui l'accepte.
- Je remets la traite de Herman à la négociation.
- Je tire une lettre de change de 4.000 € sur Langelet et une autre de 5.000 € sur Bertrand.
- Je reçois l'avis de crédit de la banque pour l'escompte de la traite de Herman : 1.950 €.
- J'endosse la lettre de change de Langelet à l'ordre de Petit.
- Je remets à l'encaissement la lettre de change de Bertrand.
- Je reçois l'avis de crédit de la banque concernant la lettre de change de Bertrand : 4.970 €.

- 1) Enregistrez les mouvements suivants au grand-livre.
- Je tire une traite de 1.000 € sur Dupont qui l'accepte.
  - Je souscris un billet à l'ordre de Bertrand pour une valeur de 2.000 €.
  - Je remets la traite de Dupont à la négociation.
  - André endosse à mon ordre un effet de 6.000 € tiré sur Jean.
  - Je reçois l'avis de crédit de la banque pour l'escompte de la traite de Dupont : 950 €.
  - Je tire une lettre de change de 3.000 € sur Langelet et une autre de 4.000 € sur Petit.
  - J'endosse la lettre de change de Langelet à l'ordre de Legrand.
  - Je remets à l'encaissement la lettre de change de Petit.
  - Je reçois l'avis de crédit de la banque concernant la lettre de change de Petit : 3.980 €.

2) Journalisez les opérations suivantes.

- Facture de Rémy pour marchandises : 18.870 € HTVA (21%)  
remise : 5%.
- Note de crédit à Dubois pour retour de marchandises non conformes : 500 € HTVA (TVA : 21%).
- Note de crédit de Rémy pour rabais : 250 € HTVA.
- Facture à Leroy pour marchandises : 19.240 € HTVA (21%)  
remise : 3%, frais de port : 420 €, emballage perdu : 210 €  
escompte : 2% si paiement dans la huitaine.
- Extrait de compte bancaire constatant le paiement de Leroy qui a oublié de déduire l'escompte, établissement d'une note de crédit.
- Facture à André pour marchandises : 7.500 € HTVA (21%).
- Tirage d'une lettre de change sur André.
- Facture de Maurin pour marchandises : 2.232,20 € HTVA (6%),  
frais de port : 27,5 €.
- Acceptation d'une traite tirée par Gérard : 2.700 €.
- Souscription d'un billet à l'ordre de Meunier : 3.350 €.
- Remise à la négociation de la traite sur André.
- Avis de crédit bancaire pour la négociation de l'effet d'André (agios : 330 €).
- Remise à l'encaissement d'une traite sur Lambert : 21.000 €.
- Endossement d'une traite sur Larnet à Martin : 1.970 €.
- Avis d'impayé de la banque concernant la traite sur Lambert,  
frais de protêt : 60 €, frais de recouvrement: 29,70 €.

1) Journalisez

- Le 09-12, nous endossons, à l'ordre de Marcel, une lettre de change d'un montant de 5.000 € tirée sur Martin.
- Le 10-12, facture à Martin pour marchandises : 2.854,80 € HTVA (6%). Nous tirons une lettre de change.
- Le 11-12, nous remettons la lettre de change tirée sur Martin à la négociation bancaire.
- Le 13-12, nous recevons un extrait bancaire constatant l'escompte de l'effet (escompte : 158,9 €, frais bancaires : 5 €).
- Le 14-12, facture à Libert pour marchandises : 15.300 € HTVA (21%), remise : 10%, transport : 500 €, emballages consignés : 1.000 €, escompte : 2% si paiement dans les 8 jours.
- Le 15-12, nous sommes informés de la faillite de Rousseau et de la possibilité de recouvrement de notre créance pour un total de 3.487,10 €. Le montant total de la créance sur notre client s'élève à 11.623,60 € (TVA : 21%).
- Le 05-01, extrait postal constatant le paiement de Rousseau : 4.649,40 €.

2) Journalisez ces opérations et présentez le compte de résultats.

- Facture de Fabian pour matières premières : 8.000 € HTVA (6%), rabais : 5%, transport : 400 €.
- Facture pour frais d'électricité : 420 € HTVA.  
Paiement par banque (extrait de compte reçu)
- Facture à Christ pour produits finis : 7.000 € HTVA (21%), emballages consignés : 100 €.
- Note de crédit pour Christ : retour de 60% des emballages.
- Extrait de compte postal constatant le paiement de Christ.
- Le délai de retour des emballages facturé à Christ est dépassé.
- Facture à Christian pour marchandises : 3.000 € HTVA (21%), remise : 20%, escompte : 2% si paiement dans les 8 jours.
- Extrait de compte bancaire constatant le paiement de Christian dans les délais prévus pour le bénéfice de l'escompte.
- Facture à Christiane pour marchandises : 7.500 € HTVA (21%), escompte : 2% si paiement dans les 8 j.
- Acceptation d'une lettre de change tirée par Fabian.
- Facture à Christophe pour marchandises : 5.000 € HTVA (21%).
- Christophe accepte la lettre de change tirée sur lui.
- Mise en l'encaissement bancaire de la traite sur Christophe.
- Constatation d'un important retard de paiement de Christiane et considération de la perte totale de cette créance.
- Avis de débit bancaire pour la lettre de change remise à l'encaissement : 100 € dont 15 € de frais de recouvrement.
- Avis de débit bancaire pour le paiement de la lettre de change tirée par Fabian.
- Avis de crédit bancaire : Christiane a remboursé sa dette à concurrence de 10%.
- Facture de Belgacom : 600 € HTVA.
- Facture à Christelle pour marchandises : 2.000 HTVA (21%).

...



- Christelle est déclarée en faillite, ses dettes commerciales ne seront pas remboursées.
- Endossement, à notre ordre, par Fabien d'une lettre de change de 6.500 €.
- Facture de Fabrice pour matériel d'emballage : 5.000 € HTVA (21%).
- La lettre de change endossée par Fabien est impayée, frais de protêt payés par caisse : 150 € (pièce de caisse reçue).
- Facture à Christounet pour marchandises : 20.000 € HTVA (21%), emballages consignés : 100 €.
- Note de crédit à Christounet pour retour des emballages abîmés : 90 €.
- Acceptation par Christounet d'une traite tirée sur lui.
- Constatation du caractère douteux de la créance détenue sur Christounet.  
Considération de perte sur cette créance estimée à 30%.
- Avis de crédit bancaire constatant le paiement de 50% de la créance sur Christounet.
- Note de débit pour intérêts de retard sur la facture de Belgacom : 30 €.
- Clôture des comptes TVA.
- En fin d'exercice, constatation d'une réception de marchandises sans facture : 1.000 € HTVA (21%).

## LES IMPOTS SUR LE RESULTAT

1) Une entreprise a effectué des versements anticipés pour 2.000 €, 2.500 €, 1.800 € et 1.750 €.

A la fin de l'exercice, elle estime l'impôt à 8.470 €.

Dans le courant de l'exercice suivant, elle reçoit l'AER qui lui indique un impôt de 8.406,73 €. Journalisez jusqu'au paiement.

Faites le même exercice sur base d'un impôt estimé de 8.350 €.

2) Une société a versé 20.000 € à valoir sur les impôts.

A la clôture de l'exercice, elle estime l'impôt à 30.000 €.

L'exercice suivant, l'AER fait apparaître un impôt de 32.000 €. Journalisez jusqu'au paiement.

Faites de même sur base d'un AER fixant l'impôt à 25.000 €.

3) Une entreprise a effectué, en N, des versements anticipés pour un montant total de 100.000 € (25.000 € par trimestre).

Au 31/12/N, l'impôt est estimé à 110.000 €.

L'année suivante, lors de l'exercice N+1, l'impôt réel s'élève à

a) 105.000 €      b) 110.000 €      c) 120.000 €.

Journalisez jusqu'au paiement ou remboursement de l'impôt.

4) Journalisez les opérations suivantes :

- Paiement par OCP des versements anticipés, total : 25.000 €.

- Perception, sur le compte à vue, d'intérêts relatifs à des placements à court terme, brut : 2.000 €.

- Au 31/12/N, estimation de l'impôt à 22.500 €.

- En N+1, l'AER indique un supplément à payer de 240 €.

5) Une société prend en charge et paie par banque en N :

- 4 versements anticipés de 17.500 €

- un précompte mobilier de 3.765 € lors de la perception, sur son compte courant bancaire, de dividendes sur des actions détenues à long terme.

- un précompte immobilier correspondant à 24,82% du revenu cadastral de 12.500 €.

Au 31/12/N+1, cette société estime l'impôt dû à 80.000 €.

En février N+1, elle reçoit l'AER qui s'élève à 92.500 €.

Fin avril, l'entreprise reçoit un extrait de compte bancaire.

Journalisez ces opérations.

1) Journalisez les opérations suivantes.

Une entreprise effectue par banque des VA de 4 X 7.500 €.

Elle reçoit un AER concernant le précompte immobilier : 32,25% sur un revenu cadastral de 13.000 € (réception de l'extrait bancaire).

Elle reçoit un avis bancaire relatif à l'encaissement d'intérêts sur placements spéculatifs : 16.300 € bruts.

Elle estime l'impôt à 31.200 €.

Lors de l'exercice suivant, elle reçoit un AER pour 33.450 €.

2) En raison d'un litige survenu lors d'un contrôle de l'administration fiscale, une entreprise doit tenir compte en fin d'exercice d'un éventuel redressement d'impôt. Elle estime le supplément d'impôt à 10.000 €. En N+1, l'AER rectificatif montre qu'il s'élève finalement à : a) 10.500 € b) 9.500 €.

Journalisez les différentes opérations.

3) En décembre d'une année N, suite à un contrôle fiscal, une entreprise comptabilise une provision fiscale de 5.000 €.

Au mois de février de l'année N+1, l'AER indique un supplément d'impôt de 4.000 €. Journalisez jusqu'au paiement.

## LES REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES

1) Une société occupe 16 ouvriers et 3 employés.  
Pour le mois d'avril, les salaires mensuels bruts totaux s'élèvent à 38.400 €, le précompte professionnel est de 24% et l'ONSS patronale de 40,67%.  
Les appointements mensuels bruts totaux s'élèvent à 10.400 €, le précompte professionnel est de 25%.  
Journalisez la charge salariale.

2) Journalisez l'enregistrement de la charge salariale en partant des données suivantes :

- salaires bruts : 161.000 €
- appointements bruts : 39.200 €
- précomptes professionnels sur salaires : 30.946 €
- précomptes professionnels sur appointements : 7.534,70 €
- cotisation patronale pour les employés : 34,76%
- assurance extralégale à charge de l'employeur : 11.460 €
- avantages divers en faveur des employés : 11.350 €
- saisie sur salaire : 100 €.

3) Un ouvrier gagne 1.625 € bruts par mois.  
Le précompte professionnel est de 211,25 €.  
Chaque mois, il participe au paiement d'une prime d'assurance groupe à concurrence de 37,50 €.  
L'entreprise participe à concurrence de 62,50 €.  
Suite à une décision judiciaire, une retenue de 12,50 € est opérée.  
L'ONSS patronale s'élève à 38,98%.  
Journalisez les prises en charges nécessaires et le paiement, par banque, à la compagnie d'assurance.

4) Sachant que le total de la charge d'appointements du mois de mai est de : 73.021 € (brut, précompte professionnel : 12.403 €), que le double pécule de vacances payé au cours du mois de mai s'élève à 69.739,30 € (brut, précompte professionnel : 27.960 €) et que la cotisation patronale est calculée sur base d'un taux de 32,98%, journalisez :

- La réception de l'extrait de compte bancaire pour le règlement du précompte professionnel du mois d'avril, soit : 10.778 €
- La fiche de paie du mois de mai en sachant que la provision constituée l'année précédente était de 136.695,30 €
- La réception de l'extrait de compte bancaire pour le règlement des appointements
- La constitution de la provision pour pécules de vacances.

1) Nous enregistrons les rémunérations de mai de Durant et Dupond, employés gagnant respectivement 4.000 et 5.000 €. Les précomptes professionnels s'élèvent respectivement à 550,40 et 902,50 €.

Avec les rémunérations de mai, nous comptabilisons les doubles pécules de vacances de 6.000 € au total (les précomptes professionnels s'élèvent au total à 1.800 €).

Il faut également tenir compte d'une saisie de 53,60 € sur les appointements de Dupont.

L'ONSS patronale est calculée sur base d'un taux de 32,98%.

Enregistrez les prises en charge du mois de mai au journal.

2)

-L'état récapitulatif des rémunérations du personnel employés d'une entreprise constate des appointements annuels bruts de 1.300.000 €.

Journalisez

-Au 31/12/N, l'écriture relative à la provision pour pécules de vacances.

-Au 31/05/N+1, la fiche de paie, sachant que :

les doubles pécules de vacances sont payés en même temps que la rémunération et sont calculés sur des rémunérations brutes mensuelles de 200.000 €

Les précomptes professionnels s'élèvent à 56.710 € pour les rémunérations et à 70.883 pour les doubles pécules de vacances

La cotisation patronale est calculée avec un taux de 38,46%.

-Au 31/12/N+1, l'utilisation (et éventuellement à la reprise) de la provision pour les simples pécules de vacances (61.200 €) et la dotation pour les pécules de vacances de l'année suivante.

Présentez les extraits des comptes annuels.

## LES COMPTES DE REGULARISATION

1) Le 30 juin du prochain exercice, une entreprise touchera les produits annuels d'une participation financière (actions détenues à long terme), soit 4.500 € bruts. Journalisez.

2) Pour les conseils de gestion qu'elle prodigue, une entreprise touche un montant de 6.000 € HTVA (21%) dont 2.000 € sont inhérents à des prestations qui devront être effectuées lors du prochain exercice.

Passez, au journal, les écritures relatives à cette opération.

3) Une entreprise vend les produits d'une marque pour laquelle elle acquitte une redevance de 3% sur son chiffre d'affaires annuel au propriétaire de la marque.

Le montant est à payer le 31 mars suivant l'exercice concerné.

Passez, au journal, les écritures relatives à cette opération pour un chiffre d'affaires de 500.000 €.

4) Une prime annuelle d'assurance incendie est payée par banque le 01/09 de chaque année pour un montant de 1.236 €. Journalisez et montrer l'impact des écritures sur le compte 61 de chaque exercice concerné.

5) Au 30/04 du prochain exercice, une entreprise encaissera les produits annuels d'actions détenues à court terme, soit 12.000 € bruts.

Passez, au journal, les écritures relatives à cette opération.

6) Une entreprise paie par banque, début octobre, les loyers de ses entrepôts pour les mois d'octobre, novembre, décembre et, par erreur, également pour janvier; soit un montant de 5.400 €.

Passez, au journal, les écritures relatives à cette opération et montrer leur impact sur les comptes de gestion concernés.

Situez-vous ensuite du côté de celui qui perçoit les loyers.

7) Au 30/06 du prochain exercice, une entreprise doit encaisser les intérêts annuels d'un placement à court terme, soit : 14.000 € bruts. Journalisez.

8) Le 1<sup>er</sup> mars, une société perçoit anticipativement le loyer annuel d'un immeuble donné en location, soit 12.000 €.

Passez, au journal, les écritures relatives à cette opération.

9) Le 1<sup>er</sup> octobre, nous prenons en charge et payons (extrait de compte bancaire reçu) une prime d'assurance incendie pour les 12 mois à venir, soit 750 €. Journalisez.

10) Le 1<sup>er</sup> février de l'année prochaine, nous devons encaisser sur le compte courant bancaire des intérêts annuels bruts de 8% sur un compte à court terme de 10.000 €.

Passez, au journal, les écritures relatives à cette opération.

Journalisez les opérations du mois de décembre (taux de TVA : 21% sur toutes les opérations) et remplissez la déclaration de TVA.

- Le 01/12, réception d'une facture de Charles, fournisseur français. Mobilier : 8.000 €.
- Le 02/12, établissement d'une facture pour Bernard. Marchandises : 6.000 €. Emballages consignés : 800 €.
- Le 03/12, réception d'une facture d'André. Marchandises : 25.000 €. Remise : 10%.
- Le 04/12, établissement d'une facture pour Denis. Marchandises : 30.000 €.
- Le 05/12, acceptation de la traite tirée par André.
- Le 08/12, réception d'une facture de Jules. Réparation de l'égoût : 1.500 €.
- Le 10/12, souscription par Denis, d'une promesse à notre ordre.
- Le 15/12, les emballages fournis à Bernard n'ayant pas été restitués, nous les considérons perdus.
- Le 16/12, dépôt en banque du billet à ordre sur Denis en vue de le faire escompter.
- Le 17/12, établissement d'une facture pour Jan, client néerlandais. Marchandises : 13.000 €.
- Le 18/12, réception d'un avis de crédit bancaire : 35.500 € pour l'effet porté à l'escompte.
- Dito : réception d'un avis de crédit bancaire : 9.680 €, versement d'un client qui nous devait 12.100 € et pour lequel nous avons enregistré une réduction de valeur de 70%.
- Le 19/12, établissement d'une facture pour François. Marchandises : 50.000 €.
- Dito, Bernard est déclaré en faillite.
- Le 20/12, établissement d'une note de crédit pour François. Remise : 10%.
- Le 23/12, réception d'un avis de débit bancaire pour paiement de la TVA relative au mois de décembre.
- Le 26/12, réception d'une facture pour la consommation de gaz et d'électricité : 1.322,10 € TVAC.
- Le 27/12, réception d'un avis de débit bancaire : 39.500 € pour non-paiement de l'effet remis à l'escompte.
- Le 29/12, réception d'un avis de débit bancaire pour paiement de la traite d'André.
- Le 31/12, un compte à terme (6 mois), dont l'échéance est le 30/04, doit nous rapporter 1.320 € d'intérêts bruts.
- Dito, une prime d'assurance annuelle de 2.400 € payés en octobre couvre la période de novembre à octobre.
- Dito, estimation de la perte sur nos créances douteuses : 40%.

## LES COMPTES D'ATTENTE

1) Un extrait bancaire fait apparaître un montant de 670 € en notre faveur mais nous n'avons aucune explication le concernant. Quelque temps plus tard, nous constatons qu'il s'agit du paiement d'un client. Journalisez.

2) Passez au journal les écritures relatives aux opérations suivantes

- Nous recevons, le 28/03/N, la facture relative à un contrat d'entretien des machines de bureau pour la période du 01/04/N au 31/03/N+1 : 6.000 € HTVA. Extrait de compte bancaire reçu le 04/04/N.
- Nous recevons, le 05/04/N, un extrait de compte bancaire mentionnant un paiement en notre faveur de 463,30 €. Aucune explication n'accompagne ce paiement. Le 15/04, la banque nous envoie un nouvel extrait nous informant que cette somme ne nous était pas destinée.
- Le 01/09/N, nous prêtons 40.000 €, pour 6 mois, à 9% l'an, à un membre du personnel, transfert par banque (extrait reçu).
- Nous recevons, le 3/11/N, en banque, le loyer trimestriel (novembre à janvier) de 6.600 € pour un immeuble à usage privé.
- Au 31/12/N, à défaut d'avoir reçu la facture de Belgacom concernant la période de décembre à janvier, nous estimons que les frais de téléphone, pour décembre, se montent à 225 € HTVA.
- Au 31/12/N, nous constatons que nous sommes en possession de marchandises d'une valeur de 10.000 € HTVA (21%) pour lesquelles nous n'avons toujours pas reçu la facture. Nous constatons également qu'un envoi de marchandises d'une valeur de 20.000 € HTVA (21%) n'a pas encore été facturé.
- Dito nous savons que nous devons encaisser, le 01/02, des intérêts de 8% sur un compte à un an de 10.000 €.
- Le 10/01/N+1, nous établissons la facture concernant les marchandises que nous avons livrées en N.
- Le 12/01/N+1, nous recevons la facture concernant les marchandises qui nous avaient été livrées en N.
- Le 01/02/N+1, nous recevons l'extrait de compte courant bancaire relatif au versement des intérêts du compte à terme.
- Le 03/02/N+1, nous recevons en banque le loyer trimestriel de 6.600 €.
- Le 06/02/N+1, nous recevons la facture de Belgacom : 461,5 € HTVA que nous payons par banque le 09/02, extrait reçu le 11/02.
- Le 01/03/N+1, le prêt au membre du personnel ainsi que les intérêts sont remboursés sur notre compte courant bancaire (extrait de compte reçu).



**LES CHEQUES A ENCAISSER  
LES CHEQUES ET VIREMENTS EMIS  
LES VIREMENTS INTERNES**

Passez, au journal, les écritures des deux exercices suivants.

1)

- Le 30/11/N, nous recevons un extrait de compte constatant le paiement, par ordre permanent, d'une prime d'assurance de 1.800 € couvrant la période du 01/12/N au 30/11/N+1.
- Le 01/12/N, nous encaissons en espèces un loyer trimestriel de 1.500 € couvrant la période du 01/12/N au 28/02/N+1.
- Le 31/12/N, nous savons qu'une commission annuelle forfaitaire de 24.000 € couvrant la période du 01/04/N au 31/03/N+1 devra être payée à une autre entreprise le 01/04/N+1.
- Dito, nous livrons des marchandises valant 20.000 € HTVA, rabais de 5% déjà prévu, emballages consignés d'une valeur de 5.000 €;
- Le 03/01/N+1, nous établissons la facture.
- Le 06/01/N+1, nous établissons une note de crédit pour les emballages et le client paie par chèque bancaire.

2) Journalisez.

-01/01, apport initial.

Immeuble	400.000 €
Installations	26.000 €
Mobilier	8.000 €
Marchandises	29.000 €
Clients à court terme	7.000 €
Fournisseurs à court terme	11.000 €
Chèque à l'encaissement	1.000 €
Banque (C/C)	34.000 €
O.C.P.	4.000 €
Caisse, espèces	2.000 €

- 01/01, réception d'un chèque : 2.000 €.
- 02/01, remise de ce chèque à un organisme bancaire.
- 03/01, retrait de 6.000 € auprès de la banque.
- 05/01, réception de l'extrait de compte bancaire relatif à l'opération du 03/01.
- 06/01, achat d'une voiture à usage professionnel de 25.000 € HTVA  
Paiement de 5.000 € en espèce, le solde faisant l'objet d'un crédit de six mois.
- 07/01, acceptation d'une traite pour le véhicule.
- 08/01, Dutilleul accepte une traite de 4.000 €.
- 09/01, paiement de 6.000 € par chèque bancaire à Renard.
- 10/01, réception d'un avis de crédit postal : 1.000 € suite au dépôt d'un chèque.

## LES TIMBRES POSTAUX ET FISCAUX

Journalisez les opérations suivantes

- Paiement d'un fournisseur par chèque bancaire : 4.000 €.
- Versement de 50.000 € sur le CCP.
- Réception d'un chèque de 600 € reçu d'un client.
- Remise à un organisme bancaire du chèque de 600 €.
- Remise à l'OCP d'un virement pour transférer 20.000 € vers le compte bancaire.
- Réception de l'extrait de compte relatif au versement.
- Achat de timbres postaux pour 2.800 € sans prise en charge directe; paiement par caisse.
- Réception d'un avis de crédit de 600 €.
- Réception de l'extrait de compte postal relatif au virement.
- Utilisation des timbres postaux pour 20,8 €.
- Réception de l'extrait de compte bancaire relatif au virement.
- Utilisation de timbres fiscaux pour 90 €.
- Réception d'un avis de débit de 4.000 €.
- Paiement d'un fournisseur par chèque postal : 10.000 €.
- Avant l'établissement du bilan, nous constatons un solde créditeur de 1.100 € concernant le compte courant bancaire.

## LES PLACEMENTS DE TRESORERIE

Journalisez les opérations de ces deux exercices.

1)

-Le 02/01/N, achat, par banque, dans un but d'un investissement à long terme, de 10 actions X à leur valeur nominale de 100 € (participation au capital d'une entreprise avec laquelle il n'existe pas de lien de participation).

Le capital de la nouvelle société X est libéré à concurrence de 25%.

-Le 01/03/N, réception de la notification de l'appel de fonds pour le solde. Emission d'un virement bancaire.

-Le 04/03/N, réception de l'extrait de compte constatant le paiement du solde.

-Le 01/04/N, achat, par banque, dans le but d'un placement à court terme, de 50 actions Y au prix de 200 €/pièce.

Le capital de la nouvelle société Y est entièrement libéré.

-Le 31/12/N, constatation d'une réduction de valeur des titres Y de 20 €/titre.

-Le 01/02/N+1, revente, par banque, des titres Y pour :

A. 210 €/pièce

B. 160 €/pièce

C. 190 €/pièce.

2)

-Une entreprise a acheté, par banque (extrait de compte reçu), en janvier de l'année N, 500 actions, émises par une nouvelle Société Anonyme, à leur valeur nominale de 272 € dans un but de placement à court terme. Frais d'acquisition : 250 €.

-Cette même entreprise a effectué, en N, par banque, des versements anticipés de 20.000 € chacun aux dates requises.

-En décembre de l'année N, elle reçoit un extrait de compte bancaire (coupons de ses actions valant chacun 10% de la valeur nominale).

-Le 31 décembre de la même année, elle estime sa charge fiscale à 85.000 €.

-A la même date, elle constate que le cours des actions achetées est de 250 € en moyenne depuis quelques mois.

-En avril de l'année N+1, l'entreprise reçoit son avertissement-extrait de rôle et constate qu'elle doit encore 1.800 € à l'Etat.

-En juin de l'année N+1, elle reçoit un extrait de compte bancaire pour vente des actions acquises en janvier de l'année N :

139.560,3 € (frais de banque : 139,7 €).

### 1) Journalisez

- Au cours de l'année N, acquisition à court terme de 50 actions d'une valeur nominale de 1.000 € l'action. Libération à 80%. Frais d'acquisition : 1% du montant de la transaction.
- Au 31/12/N, estimation de la facture bimestrielle de Belgacom : 820 € pour le mois de décembre.
- Dito, prise en compte d'intérêts, qui nous seront versés à la fin du mois de mars de l'exercice suivant, sur des obligations que nous possédons à titre de placement à court terme : 7,5% sur 50.000 €.
- Dito, évaluation des actions achetées au cours de l'année N à la valeur unitaire de 900 €.
- Dito, constatation d'une livraison de marchandises non facturées pour un montant de 5.000 € HTVA (TVA : 21%).
- En janvier de l'année N+1, établissement de la facture concernant les marchandises livrées non facturées en N.
- En février de l'année N+1, réception de la facture de Belgacom : 1.500 € HTVA
- Début avril, réception de l'extrait de compte relatif aux intérêts touchés sur les obligations.
- Fin avril, vente des actions à 1.100 € pièce. Frais de vente : 1% du montant de la transaction.
- Début mai, retrait de 1.000 € de notre compte en banque.
- Mi-mai, réception de l'extrait de compte constatant le retrait.

### 2) Journalisez ces opérations.

- Le 15/06/N, achat de 30 actions à court terme au cours de 1.688 €/pièce. Règlement par virement bancaire, frais : 590 €.
- Le 18/06/N, réception de l'extrait de compte concernant l'opération précédente.
- Le 27/06/N+1, réception de l'extrait de compte concernant les dividendes pour 90 € par action.
- Le 30/11/N+1, réception d'un extrait de compte bancaire concernant la vente de 20 titres au prix de 2.150 €/pièce.

### 3) Journalisez

- L'entreprise X émet un chèque bancaire de 1.000 € qu'elle remet à un fournisseur.
- Elle reçoit un avis de débit bancaire relatif à cette opération.
- Un client lui remet un chèque bancaire de 5.000 €.
- L'entreprise X remet ce chèque à l'encaissement.
- Elle reçoit l'avis de crédit bancaire relatif à cette opération.
- Elle reçoit un avis de crédit bancaire relatif à des dividendes bruts de 100 €/action (10 actions détenues à court terme).
- L'entreprise X dépose 30.000 € à la banque.
- Elle reçoit un avis de crédit bancaire relatif à cette opération.
- En fin d'exercice, l'entreprise X constate un solde créditeur de son compte courant postal de 1.000 €.
- Passez l'écriture du début de l'exercice suivant concernant l'opération précédente.

## Journalisez

- Le 01/02/X, une société achète 10 actions d'une valeur de 1.500 € par titre, soit 1.000 € de valeur nominale et 500 € de prime d'émission.  
Ces actions ont déjà fait l'objet d'un appel de fonds de 25%.  
L'entreprise ne compte pas garder durablement ces actions.  
Le paiement s'effectue par banque (extrait de compte reçu).
- Le 01/04/X, la société opère un transfert de fonds de la caisse vers la banque pour le montant non appelé.
- Le 03/04/X, la société reçoit l'extrait de compte relatif à l'opération ci-dessus.
- Le 05/04/X, a lieu l'appel de fonds du capital non appelé.
- Le 20/04/X, la société émet un chèque bancaire pour répondre à l'appel de fonds.
- Le 22/04/X, la société reçoit l'extrait de compte relatif à l'opération ci-dessus.
- Le 31/12/X, le Conseil d'Administration de la société acte la diminution de valeur des titres. Il estime la valeur de réalisation du titre, à cette date, à 1.300 €.
- Le 15/01/X+1, les titres sont vendus pour
  - 1.100 €
  - 1.400 €
  - 1.600 €
  - 1.500 €.

Journalisez les opérations suivantes

- Réception d'un avis de débit bancaire pour achat d'obligations X d'une valeur de 15.000 € en vue d'éponger un excédent de trésorerie. Frais : 200 €.
- Réception d'un avis de débit bancaire pour achat d'actions A d'une valeur de 12.000 € en vue également d'éponger l'excédent de trésorerie. Frais : 140 €.
- Réception d'un avis de crédit bancaire pour réceptions des dividendes relatifs aux actions A. Valeur brute : 1.000 €.
- Emission d'un chèque bancaire pour paiement d'un fournisseur: 2.500 €.
- Réception d'un avis de débit postal pour achat d'actions B d'une valeur de 100.000 €. Libération de 60%. Frais : 300 €.
- Remise par un client d'un chèque barré de 1.200 €.
- Dépôt du chèque à la banque.
- Réception d'un avis de crédit bancaire pour le montant du chèque.
- Réception d'une facture pour achat de timbres postaux sans prise en charge directe : 1.600 €.
- Réception de la pièce de caisse relative aux timbres postaux.
- Opérations de fin d'exercice. Passez toutes les écritures nécessaires sachant ce qui suit.

.Les soldes initiaux étaient de

19.000 € pour le compte 5500,

62.000 € pour le compte 560,

4.100 € pour le compte 570,

16 € pour le compte 5780

.Les actions A valent 11.000 €.

.Il reste des timbres postaux pour un montant de 4,96 €.

.Les obligations X doivent rapporter un intérêt annuel de 1.200 € dans deux mois.

Présentez les extraits du bilan.

Pour l'exercice suivant, journalisez les écritures nécessaires ainsi que les suivantes

- Réception d'une notification d'appel de fonds, pour le solde de Relatif aux actions B.
- Etablissement d'un virement en réponse à l'appel de fonds
- Réception d'un avis de débit bancaire pour paiement du solde des actions B.
- Réception d'un avis de débit bancaire de 2.500 €.
- Réception d'un avis de crédit bancaire pour revente des actions A à 10.600 €. Frais : 126 €.
- Réception d'un avis de crédit bancaire pour perception de l'intérêt sur les obligations X.
- Réception d'un avis de crédit bancaire pour revente des obligations X à 15.400 €. Frais : 154 €.

Journalisez les opérations suivantes

- Réception d'un avis de débit bancaire pour achat d'actions A d'une valeur de 12.000 € en vue d'éponger l'excédent de trésorerie. Libération à 50%.  
Païement par banque, frais : 140 €.
- Réception d'un avis de crédit bancaire pour versement des dividendes des actions A d'une valeur brute de 1.000 €.
- Païement d'un fournisseur par chèque postal : 2.500 €.
- Réception d'un avis de débit bancaire pour investissement (entreprise liée) dans des actions B d'une valeur de 100.000 €. Libération à 60%. Frais bancaires : 300 €.
- Réception d'un chèque barré de 1.200 € pour païement d'un client.
- Remise du chèque à la banque.
- Réception d'un avis de crédit bancaire pour le montant du chèque.
- Achat de timbres postaux : 1.600 €, païement par caisse.
- Opérations de fin d'exercice. Passez les écritures nécessaires.
  - .Les actions A valent 11.000 € à la bourse.
  - .Il reste des timbres postaux pour un montant de 49,60 €, alors que le stock initial était de 16 €.
  - .Le compte «5500 Banque cc» présente un solde créditeur de 24.675,80 €.
  - .La perte reportée de l'exercice antérieur s'élevait à 56.000 €. Le bénéfice de cet exercice s'élève à 88.300 €. Après avoir alimenté la réserve légale du minimum admis et enregistré une rémunération des actionnaires d'un montant équivalent à 10% du résultat de l'exercice, l'entreprise reporte le solde.
- Réception d'une notification d'appel de fonds pour le montant non-appelé des actions B.
- Réception d'un avis de débit bancaire pour versement du capital non-appelé.
- Réception d'un avis de débit postal pour le païement du fournisseur.
- Réception d'un avis de crédit bancaire pour vente des actions A à une valeur boursière de 13.000 €. Frais bancaires : 126 €.
- Enregistrement du dépôt d'un virement postal pour alimenter le compte courant bancaire : 10.000 €.
- Réception de l'extrait de compte postal.
- Réception de l'extrait de compte bancaire.







Sur base des documents, émanant d'un secrétariat social, ci-joints, journalisez l'enregistrement de la facture et l'enregistrement de la charge salariale.

Codes :

500 : avances sur salaires.

544 : retenues spéciales O.N.S.S. à charge des travailleurs pour travailleurs isolés, ménages sans enfants...

823 : abonnements aux chemins de fer.

400 : frais de transports hors abonnement.

402 : indemnités de frais professionnels.

Sur base de la feuille de paie ci-jointe, passez l'écriture liée aux appointements et au pécule de vacances.